



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme JOEL ET MARIE THERESE LEVEQUE
5 LA MITAIS
44130 BLAIN
02 40 79 87 33 06 22 21 37 02

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

SAV / Entretien : de la VPH

Le client déclare que :

Equipe : Federic

- ☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 4.11.24
- ☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Blain le 4.11.24 en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :

Reçu chèque(s) N° 4416015

D'un montant de 110€ Caisse d'Ep.

Fiche suivi entretien Et/Ou SAV

☐ VMI OU ☒ VPH pose' en Mars 2019.

REF Client : Leveque		Technicien :	accès	prévoir	Type de filtre	Type de piles : teleco/sonde	Pièces changées / observation divers	prochain entretien le :
20.2.22	Nede	travaux microl	telecom		GH	AAx2 service client de la sonde	reconnection de la sonde	18 mois sept-2023
13/10/23	Gautier						RAS	365
6.11.24	Nede							18 mois
05.26								

⚠ Les entretiens VPH peuvent être espacés de 12, 18 ou 24 mois maximum, selon l'état du filtre.

PS : bien remplir les feuilles de suivi de pièces Ventilairsec et Eoltec si besoin